

(dans la continuité de ce qu'il était lorsqu'il s'appelait ODAH)

Notre projet d'orchestre associatif "OSADOC" se décline en 21 axes de la manière suivante :

- ✓ « **Promouvoir la pratique musicale en orchestre symphonique amateur, pour les jeunes, quel que soit l'âge et l'origine sociale** »
- ✓ Et... « **Favoriser l'accès aux jeunes à la pratique collective, en complément de l'enseignement musical qu'ils reçoivent.** »
- ✓ Avec pour **finalité** la réalisation de 6 concerts en public dont les entrées sont gratuites,
- ✓ Au bénéfice de l'accomplissement des politiques culturelles des **6 communes partenaires**,
- ✓ donnés à l'issue d'un **séjour musical en immersion complète au Lazaret de Sète**,
- ✓ ayant lieu systématiquement pendant la saison des vacances de **Pâques**,
- ✓ et se déroulant **conformément à la nouvelle réglementation** (DDCS-PP & DDCS-JSEP) sur l'Accueil Collectif de Mineurs.



- ✓ **Cette formule très originale, permet à 55 jeunes musiciens (beaucoup) et moins jeunes (un peu),**
- ✓ de niveau fin de **cycle 2, cycle 3**,
- ✓ recrutés pour l'essentiel **sur les 130 écoles de musique du département de l'Hérault**,
- ✓ de jouer un **programme d'œuvres variées** à base de musiques de film, de Jazz, de variété et de classique,
- ✓ tout en mettant en avant **des compositeurs régionaux** contemporains (ex : L. Marty, A. Miannay etc.),
- ✓ auprès desquels **nous passons commande** d'une nouvelle pièce, tous les deux ans.



- ✓ Grâce à quoi, lors du séjour de printemps, **ces jeunes talents tissent des liens d'amitié vraie** que la pratique musicale favorise,
- ✓ Développent à travers le travail **collaboratif et intergénérationnel tant pendant les séances de répétition en détails qu'en tutti**,
- ✓ à la fois leurs **compétences en pratiques collectives orchestrales mais également leurs sensibilités artistiques**,
- ✓ dirigés par un vrai chef d'Orchestre et encadrés, par une équipe de "Profs, chefs de pupitre" **composée exclusivement de musiciens professionnels**.



- ✓ Un tel projet a un budget global par saison, **voisin de 43.500 € nets** de TVA,
- ✓ dont approximativement, un premier tiers des recettes est composé des droits d'inscription et de cotisation de nos musiciens,
- ✓ un second tiers provenant de subventions ; Région Occitanie, Conseil Départemental de l'Hérault (CD34), de la Métropole (MMM), de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ainsi que de la commune de Grabels.
- ✓ enfin d'un troisième et dernier tiers, fruit de partenariats avec les 6 communes qui subventionnent chacune leur concert OSADOC, mais aussi de généreux donateurs et/ou soutien tel l'OONM, et le CRR de Montpellier ainsi que des partenariats (sponsoring et mécénats) activement établis avec des organisations tels la CDC et le CE-Orange DTSI.

